



AFFICHÉ
LE 23/12/2025

2025/....
Parafe

NOTE DE SYNTHESE BREVE ET SYNTHETIQUE N°07

ANNEE 2025 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL

Rapport présenté par Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA

Pièce Jointe :

- Document budgétaire

La décision modificative n°1 pour l'exercice 2025 s'équilibre comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

En recettes :

- Ajustement du chapitre 041, compte 1328, pour les opérations patrimoniales à hauteur de 12 000.00 euros pour constater des mouvements sur l'actif

Total des recettes : 12 000.00 euros

En dépenses :

- Ajustement du chapitre 041, compte 2111, pour les opérations patrimoniales à hauteur de 12 000.00 euros pour constater des mouvements sur l'actif

Total des dépenses : 12 000.00 euros

La DM1 s'équilibre à 12 000€ pour la section d'investissement

Il est demandé au Conseil municipal :

D'ADOPTER la décision modificative n°1 pour le budget principal de l'année 2025 conformément au document budgétaire annexé.

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-077-217703503-20251217-B0ELIB_643_